

# COMMUNE D'AINGERAY

	<b>COMPTE RENDU REUNION DU CCAS Samedi 14 mai 2022</b>	Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 6 Nombre de membres votants : 6 Suffrages exprimés : 6
---	--	---

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze mai à dix heures et trente minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Mme THOUVENOT Nathalie. Convocation adressée le 10/05/2022.

**Etaient présent(e)s** : Mme CORDARY Caroline ; Mme FRAULOB Odile ; Mme GREINER Roselyne ; Mme TRESORIER Marie-José ; Mme RAGON Jacqueline Mme THOUVENOT Nathalie

**Etaient absent(e)s** : Mme DEMARQUE Sabrina

**Etaient excusé (e) s** : Mme JEZEQUEL Valérie ; M. MORET Damien ; Mme RONVAL Alexandra

**Secrétaire de séance** : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **Mme THOUVENOT Nathalie** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## Ordre du jour

1. Approbation du compte administratif 2021
2. Approbation du Compte de gestion 2021
3. Approbation de l'affectation du résultat
4. Approbation du budget primitif 2022
5. DIVERS

**La séance est ouverte à 10h30.**

## 1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Madame FRAULOB présente aux membres présents les dépenses et recettes réalisées en 2021.

RECETTES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision modificative	Total budget	Réalisé
7474	Subvention Commune	1 800.00 €	2 000.00 €	3 800.00 €	3 800.00 €
758	Produits divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	605.00 €
002	Report excédent	1 373.13 €	0.00 €	1 373.13 €	0.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 173.13€</b>	<b>2 000.00€</b>	<b>5 173.13 €</b>	<b>4 405.00 €</b>

DEPENSES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision Modificative	TOTAL BUDGET	Réalisé
6228	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	51.42 €
6232	Fêtes et cérémonies	2 073.13 €	2 500.00€*	4 573.13 €	3 917.66 €
6238	Divers	600.00 €	0.00 €	600.00 €	948.12 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €	- 500.00€	0.00€	0.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1380.00 €</b>	<b>5 173.13 €</b>	<b>4 917.20 €</b>

Après en avoir délibéré les membres **APPROUVENT** à l'unanimité le compte administratif du **CCAS 2021**.

## 2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame FRAULOB informe les conseillers présents que les dépenses/recettes communales réalisés en 2020 correspondent aux dépenses/recettes enregistrées par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres du **CCAS APPROUVENT** à l'unanimité le compte de gestion 2020

## 3- APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de gestion fait apparaitre :

- **Déficit de fonctionnement 2021 de 512.20 €**
- **Un excédent de fonctionnement 2020 de 1 373.13 €**
- **SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 860.93 € (compte R002)**

#### 4- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Dépenses			Recettes		
Articles	Désignation	Proposition	Articles	Désignation	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	4 260.93€	R002	Excédent reporté	860.93 €
6238	Divers	600.00€	7474	Subvention communale	4 500.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>5 360.93 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>5 360.93 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS APPROUVENT à l'unanimité le budget primitif 2022

#### DIVERS

- + **Repas des aînés** : Le repas des aînés 2022 (65 ans et +) est proposé en septembre 2022, si le contexte sanitaire le permet. La date reste à définir selon les disponibilités du restaurant choisi.
- + **Goûter des anciens avec remise des colis (70 ans et +)** : Une date a été arrêté au samedi 17 décembre à 15h00.

FIN DE SEANCE : 11h00

Le Maire,  
André FONTAINE